

## Extrait d'acte de naissance

### Jour ouvré

Définition de glossaire

Mis à jour le 12 juin 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Jour effectivement travaillé dans une entreprise ou une administration.

On compte 5 jours ouvrés par semaine (par exemple, du lundi au vendredi ou du mardi au samedi).



**Mairie  
de Nargis**

1, rue de la Mairie  
45210 Nargis

02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)